Une nourriture catholique dans les écoles ? * (RTL)

29/03/2013 à 21h39
RTL 29/03/2013 ORLM Bernard Poirette
Claude ASKOLOVITCH, Philippe BAILLY et Denis TILLINAC

* titre original de la séquence

Un rapport du Défenseur des droits affirme que les cantines scolaires ne sont pas tenues de proposer des menus “en fonction de la conviction religieuse”. Si des maires choisissent malgré tout de le faire, ils doivent en informer les parents.